

commission des finances, le rapport sur la situation de la Société. Ce rapport permet de constater l'excellent état des finances et se termine par la proposition de l'approbation du compte et des remerciements à M. Dehesdin, trésorier.

Ces conclusions sont adoptées.

M. Méresse présente un vase funéraire en terre, d'assez grandes dimensions, renfermant des ossements d'animaux, trouvé sur le mont Ganélon, à peu de distance de l'endroit où il a pensé, il y a quelques années, reconnaître l'existence d'un four, ayant pu servir à la crémation.

Diverses observations sont présentées au sujet de cette communication par MM. Plessier, A. de Roucy, de Marsy et Dusuzeau.

A la suite de cette discussion, M. le Président propose de continuer à la prochaine séance l'examen de cette question et de la mettre à l'ordre du jour sous cette forme : *Indiquer les moyens employés dans notre région pour l'incinération à l'époque gallo-romaine. — Présenter des textes et des résultats de fouilles à ce sujet. — L'incinération avait-elle lieu sur un bûcher à l'air libre, ou dans une sorte de four crématoire ?*

M. l'abbé Morel adresse une description du diplôme original de Charles-le Chauve, de 877, pour la fondation de l'abbaye de Saint-Corneille, connu sous le nom de *Charte dorée*.

Jusqu'à présent, il avait considéré comme perdu ce document d'un haut intérêt que Mabillon avait en partie reproduit en fac-simile dans sa *Diplomatique*. Dernièrement, il lui a été donné de le retrouver à la Bibliothèque nationale, dans un recueil de chartes Carlovingiennes.

M. l'abbé Morel décrit l'état actuel de cette charte et signale la suscription en lettres rouges avec le nom du chancelier Gozlin, dans laquelle quelques *diplomatistes* ont cru voir